LES ALGÉRIENS PARTAGÉS FACE AUX CRIMES ET AUX VOLS

Entre la justice et se faire justice

Le tribunal de Sidi-Bel-Abbès a vécu des moments particuliers en ce début de semaine où l'auteur d'un kidnapping d'enfant a été condamné à la peine capitale dans une salle en émoi devant la mère qui réclamait la mort de celui qui avait enlevé et assassiné son fils de huit ans.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - La cour qui siégeait à ce moment-là a-t-elle cédé à l'exigence de cette mère bouleversée par le drame dont a été victime son enfant ? Enlevé quelques jours plus tôt, la dépouille du malheureux a été retrouvée il y a peu de temps et l'enquête a révélé les sévices dont il avait fait l'objet avant d'être froidement assassiné. Son nom vient s'ajouter à la longue liste des enfants kidnappés et tués après avoir subi des tortures multiples.

La demande de l'application de la peine de mort exprimée par cette mère au tribunal de Sidi-Bel-Abbès n'est pas isolée. Il s'agit, en fait, d'une revendication populaire, et elle s'est exprimée de manière très claire au cours de cet été lorsque des centaines de personnes sont venues manifester leur solidarité devant le domicile de la petite Nihal, quatre ans, enlevée et retrouvée morte dans une zone de Kabylie où elle se trouvait en vacances avec ses parents.

Pancartes en main, ces centaines de personnes, qui avaient également assisté aux obsèques de la malheureuse, avaient exigé bien plus : le retour de l'application de la peine capitale suspendue sur décision politique tout au long de ces vingt dernières années.

Une pression populaire très forte s'exerce depuis pour le retour des exécutions, seule manière, estiment les Algériens, d'endiguer le phénomène du kidnapping d'enfants contre lequel les mesures sécuritaires et décisions politiques n'ont rien pu faire jusqu'à présent.

Pour tenter de faire face au problème grandissant de rapt de mineurs, le gouvernement avait mis en place un plan spécial basé sur un déclenchement immédiat des recherches après le signalement d'une disparition d'enfant.

La population ne s'en est pas suffi, réclamant des mesures radicales à la mesure de ces drames auxquels sont confrontées les familles des victimes. Le manque de confiance en ces instruments d'Etat censés assurer la justice se fait d'ailleurs de plus en plus ressentir.

Les évènements qui se sont déroulés récemment dans un marché d'Akbou le prouvent d'ailleurs largement. Le week-end dernier, une foule en furie a poursuivi et lynché un voleur qui tentait de dérober à un vieil homme la somme qu'il venait d'acquérir après la vente d'une vache, à en croire les témoignages d'habitants de la région. La colère est partie sans prévenir.

Des dizaines de personnes, alertées par les cris de la victime, ont couru derrière le voleur et réussi à l'arrêter et l'immobiliser. La logique aurait voulu que ce dernier soit remis aux forces de l'ordre lesquelles le défèrent ensuite devant la justice pour flagrant délit de vol. Mais la réaction de la population d'Akbou a été tout autre.

Le mis en cause a été complètement dévêtu et suspendu par les pieds sous les regards d'une foule furieuse qui voulait ainsi donner l'exemple à tous ceux qui oseraient une nouvelle fois rôder dans les parages. Une vidéo qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux montre des policiers debout devant ce même mur où balance le corps de ce voleur pendu à l'envers sans vêtements. Les éléments des forces de l'ordre faisaient face à cette foule sans broncher.

La colère était visible sur tous les visages. Ce voleur était connu dans la région pour les forfaits commis auprès des femmes qu'il délestait de leurs bijoux. Sans doute las d'avoir attendu trop longtemps qu'il soit mis fin à sa cavale de manière légale, les habitants d'Akbou ont décidé de se faire justice eux-mêmes.

Leur réaction a, comme on s'en doute, suscité de très nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, espace d'expression libre et privilégié des Algériens. A de très rares exceptions, la vindicte populaire exprimée contre ce voleur a été accueillie favorablement. Sans doute gêné par une telle situation, le ministère de l'Intérieur a publié un communiqué pour annoncer l'ouverture d'une enquête sur l'origine de la «non-intervention» de la police et les responsables du lynchage.

Photo : DR

Le tribunal de Sidi-Bel-Abbès.

Le texte annonce, en outre, que «le voleur sera remis à l'évidence à la justice» pour mettre fin aux commentaires qui vont bon train sur le laisser-aller et le manque de confiance qui aboutit à des scènes comme celle d'Akbou et le risque que ces évènements ne se reproduisent ailleurs, ouvrant ainsi la voie à une situation ingérable. Mais les mots suffiront-ils à redonner confiance aux Algériens ?

A. C.

SIDI-BEL-ABBÈS

Peine capitale pour l'assassin du petit Nadjib

C'est devant une mère détruite par la douleur causée par le meurtre odieux de la chair de sa chair, en l'occurrence celui de son fils, le 15 mars 2016, et une assistance très remontée et qui retenait à peine son souffle dans l'attente d'une sentence à la hauteur des actes innommables perpétrés sur la victime, âgée tout juste de 8 ans, que la cour criminelle de Sidi-Bel-Abbès, siégeant en cette session, a rendu son verdict dimanche dernier en prononçant la peine capitale à l'encontre du principal accusé, B. AEK., âgé de 46 ans, alors que trois autres accusés dans cette affaire, à savoir, S. B., 26 ans, D. B., 30 ans, et Y. S. A., 33 ans, ont été acquittés. Le parquet avait demandé la peine capitale pour les quatre accusés.

Les faits remontent au 15 mars 2016 lorsque le petit Nadjib, qui jouait dans une rue de son quartier, a disparu. Il sera retrouvé le lendemain mort étranglé, sur un arbre, à la sortie de la localité. Il avait subi des sévices sexuels. La police a ouvert une enquête. Alors que celle-ci faisait tout pour identifier le ou les auteurs de ce meurtre, les habitants de la localité multipliaient les marches, scandant la peine de mort pour ces derniers.

Les chiens-renifleurs utilisés par les policiers les ont menés vers le domicile de l'un d'eux, à trois reprises. Les policiers, après perquisition, ont pris des couvertures et un tapis sur lesquels auraient été retrouvées des fibres de vêtement de la victime. Pour sa défense, l'accusé dira : «J'étais absent ce jour-là, j'étais chez mes sœurs à Hassi Zahana.» Celles-ci ont conforté son alibi en témoignant en sa faveur. Quant à D. B. et Y. S. A., ils ont déclaré : «Nous avons été tout autant inquiets lors de cette disparition. Nous avons même été aux côtés de ses proches et de la police pour tenter de retrouver Nadjib.» Quant au principal accusé, B. AEK., il dira : «Je buvais sous un arbre, j'étais ivre et je ne savais pas ce que je faisais. L'enfant qui jouait dans la rue m'a suivi malgré mon refus. Il reconnaîtra les faits d'abus sexuel commis sur l'arbre à la sortie du village. Je l'ai giflé parce qu'il criait et je suis redescendu et je l'ai abandonné. Il niera l'avoir étranglé. Nadjib a été retrouvé après, mort sur l'arbre. Je ne l'ai pas tué.»

Malgré ses déclarations, celui-ci n'échappera pas à la sentence infligée par la cour qui prononcera la peine capitale car les charges retenues contre lui le désignaient coupable.

A. M.

FORUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENT ET D'AFFAIRES

«L'Algérie ambitionne de devenir le hub de l'intégration économique de l'Afrique»

Parmi les propositions qui seront discutées lors de ce forum : la création de deux zones franches, au nouveau port de Cherchell et à la ville de Tamanrasset, qui seront reliées par la route transsaharienne afin de faire accéder les marchandises au marché africain.

Dans une conférence de presse tenue hier à l'hôtel El Djazaïr (ex-Saint-George) à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a présenté le Forum africain d'investissements et d'affaires qui se déroulera du 3 au 5 décembre prochain à Alger. C'est un évènement qui exprime selon lui, l'ambition de l'Algérie à faire de son poids politique un atout pour booster l'intégration économique du continent.

En effet, l'objectif de ce forum, qui regroupera plus de 2 000 opérateurs économiques, africains et non-africains ainsi que des décideurs institutionnels, est de faire de l'Algérie un hub pour les investisseurs afin de se connaître et discuter des opportunités d'affaires sur le continent dont les performances aujourd'hui contribuent fortement à tirer la croissance économique mondiale. «Il s'agit, comme l'indique le slogan de ce premier rendez-vous, de créer de nouvelles dynamiques qui favoriseront un effort collectif en vue de la construction de partenariats gagnant-gagnant», a-t-il déclaré.

Ramtane Lamamra a souligné que «la diplomatie algérienne s'adapte pour contribuer à l'effort national de développement». Et d'ajouter : «Toutes les puissances économiques trouvent des opportunités d'affaires en Afrique et essaient de consolider leurs relations avec les pays du continent dont certains réalisent une croissance à deux chiffres.

Et il est normal que l'Algérie fasse de même. Ses ambitions doivent être proportionnelles à sa dimension géographique qui est la plus importante du contient et de l'espace méditerranéen. Beaucoup de produits algériens circulent en Afrique à travers les circuits informels et il y a lieu d'organiser ce commerce de manière à ce qu'il rapporte quelque chose au pays».

Présent aux côtés de Ramtane Lamamra, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a souhaité que ce forum soit le prélude au retour de l'Algérie sur la scène africaine. «Le FCE a une vision, une ambition et des propositions pour créer de nouvelles dynamiques à même de réussir l'intégration économique de l'Afrique.

Notre vision rejoint celle du président de la République qui incarne le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) dont les objectifs de sécurité et de paix impliquent un investissement pour le développement du continent», a-t-il déclaré. Il a indiqué que la vision du FCE se base sur cinq principaux leviers à savoir, l'agriculture, l'énergie, le numérique, le capital humain et les infrastructures. «Nous proposons de créer une zone franche au nouveau port de Cherchell et une autre à Tamanrasset. Une grande partie de la route transsaharienne est déjà réalisée pour faire accéder les marchandises au marché africain. Cela réduirait énormément le temps de transport», a-t-il proposé.

De son côté, la secrétaire général (SG) du ministère de l'Industrie et des Mines, Rabea Kherfi a estimé que «c'est un acte fort de notre diplomatie et que cela vient à point nommé pour inscrire la diversification de l'économie nationale dans une perspective internationale avec tout ce que cela implique comme rentabilisation des infrastructures et recherche de débouchés pour nos marchandises».

L. H.